



**CMB**

Compagnie Monégasque  
de Banque

RAPPORT ANNUEL 2014 ANNUAL REPORT



# Rapport Annuel 2014

La Compagnie Monégasque de Banque a l'honneur de placer son rapport annuel pour l'exercice 2014 dans le contexte thématique défini par son partenariat avec le **Lycée Hôtelier de Monaco**, partageant conjointement les valeurs de l'excellence, du développement et du succès fondés sur le travail d'équipe.

## Partenariat CMB

Un partenariat particulièrement fructueux a été établi en 2011 et reconduit en 2014 entre le Lycée Technique et Hôtelier de Monaco et la Compagnie Monégasque de Banque. Nous ne pouvons que nous féliciter de cet accord qui permet à nos élèves de bénéficier d'une collaboration de grande qualité, au travers de multiples échanges.

Ce partenariat mis en place pour une durée de trois ans traduit une association exemplaire entre le monde éducatif et l'environnement professionnel de la Principauté.

Au travers de ce contact privilégié, nos élèves ont, par exemple, pu assister à des conférences extrêmement intéressantes concernant la gestion financière, organisées par le département financier de la CMB.

Par ailleurs, notre partenaire accueille de nombreux stagiaires du LTHM dans tous les secteurs d'activités du contexte bancaire. C'est au travers de cette expérience que nos élèves peuvent mieux comprendre le monde professionnel, et mieux s'y préparer.

Il convient en outre de remercier les responsables de la CMB qui sont toujours disposés à nous accompagner dans différents projets visant à développer la qualité de nos enseignements.

Pour sa part, le LTHM a dispensé des cours d'œnologie, de pâtisserie et de cuisine pour des clients et le personnel de l'entreprise. En outre, un cocktail a également été organisé par le lycée et a mobilisé les élèves d'une classe entière encadrés par leurs enseignants.

La Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports se félicite de ce partenariat et de ces multiples échanges qui soulignent toute l'importance accordée par les entreprises de la Principauté à l'Éducation Nationale.

Pour les dirigeants de la CMB comme pour les acteurs du système éducatif monégasque « Investir dans l'enseignement, c'est investir dans l'avenir ».

Nos partenaires du monde professionnel sont ainsi aujourd'hui des acteurs majeurs de nos formations.

Le Directeur de l'Éducation Nationale,  
de la Jeunesse et des Sports



Isabelle BONNAL.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### AU 31 DÉCEMBRE 2014

---

Président	<b>Etienne Franzi</b>
Vice-Président	<b>Aldo Civaschi</b>
Administrateur Délégué	<b>Werner Peyer</b>
Administrateurs	<b>Francesco Carloni</b> , Directeur Central Adjoint Mediobanca <b>Evelyne Genta</b> , Ambassadeur de Monaco à Londres <b>Claude Giordan</b> , Ambassadeur de Monaco à Berlin <b>Michel-Yves Mourou</b> , Président du Conseil de la Couronne <b>Italo Pellegrino</b> , Directeur Central Adjoint Mediobanca <b>Giampiero Pesenti</b> , Président Italcementi <b>Giuseppe Sabato</b> , Directeur Banca Esperia Bologne <b>Sveva Severi</b> , Directeur Mediobanca <b>Francesco Saverio Vinci</b> , Directeur Général Mediobanca <b>Marco Vittorelli</b> , Administrateur de sociétés

## Comité Exécutif

---

Président	<b>Etienne Franzi</b>
Membres	<b>Francesco Carloni</b> <b>Aldo Civaschi</b> <b>Italo Pellegrino</b> <b>Werner Peyer</b> <b>Sveva Severi</b> <b>Francesco Saverio Vinci</b>

## Direction Générale

Administrateur Délégué	<b>Werner Peyer</b>
Directeur Général	<b>Giorgio Muratorio</b>

## Commissaires aux Comptes

---

**André Garino**  
**Vanessa Tubino**



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### AU 29 AVRIL 2015

---

Président	<b>Etienne Franzi</b>
Vice-Président	<b>Michel-Yves Mourou</b> , Président du Conseil de la Couronne
Administrateur Délégué	<b>Werner Peyer</b>
Administrateurs	<b>S.E.M. José Badia</b> , Ministre Plénipotentiaire <b>Francesco Carloni</b> , Directeur Central Adjoint Mediobanca <b>S.E.M. Claude Giordan</b> , Ambassadeur de Monaco à Berlin <b>Italo Pellegrino</b> , Directeur Central Adjoint Mediobanca <b>Giampiero Pesenti</b> , Président Italcementi <b>Giuseppe Sabato</b> , Directeur Banca Esperia Bologne <b>Sveva Severi</b> , Directeur Mediobanca <b>Francesco Saverio Vinci</b> , Directeur Général Mediobanca <b>Marco Vittorelli</b> , Administrateur de sociétés

## Comité Exécutif

---

Président	<b>Etienne Franzi</b>
Membres	<b>Francesco Carloni</b> <b>Italo Pellegrino</b> <b>Werner Peyer</b> <b>Sveva Severi</b> <b>Francesco Saverio Vinci</b>

## Direction Générale

Administrateur Délégué	<b>Werner Peyer</b>
Directeur Général	<b>Giorgio Muratorio</b>

## Commissaires aux Comptes

---

**André Garino**  
**Delphine Brych**



# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

## À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

---

### DU 29 AVRIL 2015

---

Une croissance économique mondiale modeste et en ordre dispersé, associée à un regain des tensions géopolitiques aux portes de l'Europe, sont les éléments essentiels d'influence des marchés financiers au cours de l'année 2014.

Les Etats-Unis renouent avec une croissance soutenue, alors que les autres pays développés restent en retard et l'Europe s'inquiète des risques déflationnistes. Même la croissance traditionnellement élevée des pays émergents s'essouffle avec un taux affiché de 4,6% contre 5,1%.

Dans cet environnement, les politiques monétaires des pays développés demeurent très expansionnistes. Au dernier trimestre, la BCE s'engage dans une politique de taux d'intérêts négatifs et préannonce la mise en œuvre de mesures non-conventionnelles. La Banque du Japon accentue son programme d'achat d'actifs et la FED maintient ses taux à zéro tout en mettant fin à ses achats d'actifs initiés en 2008.

Dans les pays émergents, certains banquiers centraux défendent leurs monnaies avec des hausses de taux d'intérêts. La Chine, en revanche, baisse son taux emprunteur à un an, face au ralentissement plus marqué de son économie.

Dans ce contexte, les marchés actions américains surperforment (+11,4% pour le S&P500) les principales zones géographiques. En Europe, notamment, la performance globale est modeste (+2,9% pour l'indice Europe Stoxx 50) et quatre pays sont dans le rouge, dont la France et le Royaume Uni. Quant à l'indice Morgan Stanley Emerging Markets, il recule de 1,8%.

Sur les marchés obligataires, il est à noter, d'une manière générale, une surperformance des placements en emprunts d'Etats, qui porte certains niveaux de rendements à des points bas historiques, avec, par exemple, le dix ans allemand clôturant l'année à un taux de 0,54%.

En Europe, les obligations périphériques surperforment celles des pays core et les spreads de crédit des obligations Investment Grade reviennent sur les niveaux d'avant crise. Pour les obligations High Yield, après un début d'année très encourageant, une forte volatilité pénalise ce segment en fin d'année.

Aux Etats-Unis, la partie courte de la courbe anticipe le changement à venir de la politique monétaire, alors que les taux longs baissent sous l'influence de prévisions d'inflation en forte baisse.

Quant aux obligations des pays émergents, elles ont des performances globalement positives, mais avec des comportements décevants pour les pays dont les devises sont mal orientées.

Sur le marché des changes, est enregistrée une appréciation quasi généralisée du Dollar US, particulièrement sur la seconde partie de l'année. L'Euro, pour sa part, subit une certaine défiance des marchés, qui s'interrogent sur ses fondamentaux.

La faiblesse de la conjoncture en Europe, l'accélération de la croissance aux Etats-Unis, l'anticipation des divergences à venir des politiques monétaires et le regain des risques géopolitiques (Ukraine) sont autant d'éléments explicatifs de cette inversion de tendance.

Enfin, le pétrole connaît une chute de plus de 40% au second semestre.

Le secteur bancaire, quant à lui, a pris en compte le nouveau renforcement des mesures de transparence fiscale internationale, initiées au GR20 de Londres ainsi que les réformes de régulation et de convergence de supervision européenne mises en œuvre sous la responsabilité de la Banque Centrale européenne, et marquées notamment par un exercice de stress test auquel notre maison mère s'est livrée avec succès.

Dans cet environnement mouvant et contrasté, la Banque a poursuivi son développement et enregistré à 89.3 millions d'euros, une nouvelle progression de 6% du produit net bancaire consolidé, confirmant ainsi sa position parmi les tout premiers Etablissements de la Place.

Ce résultat tout à fait satisfaisant est notamment dû à une sensible croissance de nos activités liées aux portefeuilles clientèle, courtages et droits de garde, qui ont pu se développer sur une base de ressources clientèle stabilisée.

A cet égard, il convient de se féliciter du dynamisme et de la qualité de nos équipes commerciales qui ont su tirer le meilleur parti des efforts et investissements consentis pour renforcer notre présence sur de nouveaux bassins de clientèle, permettant ainsi de compenser un certain tassement du fonds de commerce traditionnel de la Place.

Pour ce faire, ils ont pu s'appuyer sur nos experts en gestion privée, ainsi qu'en gestion collective, au sein de notre filiale, la Compagnie Monégasque de Gestion.

Dans le cadre de sa volonté de développement à l'international, notre Maison a décidé, en outre, d'ouvrir une société de gestion à Londres. Elle devrait pouvoir être opérationnelle en juin 2015 et nous permettre d'exploiter les opportunités qu'offre le marché de conseil et de gestion pour une clientèle privée basée au Royaume-Uni.

Le Produit Net Bancaire a également bénéficié de la bonne tenue de nos activités de crédits, qui ont atteint 844 millions d'euros au 31 décembre 2014, en hausse de 11% par rapport à 2013, et ce, sans se départir de nos principes de rigueur et de prudence, comme en témoigne le taux de provisionnement, inférieur à 0,4%.

La bonne maîtrise de nos charges générales d'exploitation, marquées essentiellement par un renforcement de la qualité et de la sécurité de nos systèmes d'information, a permis d'enregistrer une nouvelle augmentation (+6,7 %) à 43 millions d'euros du Résultat Brut d'exploitation.

Au total, après prise en compte du coût du risque et des autres postes hors exploitation, notamment les gains ou pertes sur le portefeuille propre, le Résultat Net consolidé se situe

quasiment au niveau de 2013, alors que ce dernier avait bénéficié sur ces deux postes de reprises importantes sur l'exercice 2012, qui avait été particulièrement affecté, en termes de provisions, par une situation difficile tant au plan de la situation économique que des marchés.

S'agissant de la banque seule, le Résultat net s'est inscrit à 50,1 millions d'euros.

Notre politique de prudence et de rigueur s'est également appliquée, cette année encore, au placement de nos excédents de trésorerie, pour lesquels ont été privilégiés les investissements en obligations émises par des Etats et organisations internationales bénéficiant de notation de grande qualité, dans le droit fil des règles prudentielles en matière de liquidités.

De même, eu égard aux incertitudes pesant encore au niveau international sur la reprise économique et sur la situation financière de certains de nos marchés, notre fonds de risques bancaires général, qui constitue une réserve complémentaire, a été maintenu à 16 millions d'euros pour garantir tout risque futur.

Poursuivant notre politique de renforcement de nos fonds propres, en dépit d'une structure financière déjà extrêmement solide comme en témoigne le niveau encore accru de nos ratios prudentiels, Bâle II et de liquidité, à respectivement 53% et 442%, le Conseil d'Administration propose de procéder à l'affectation des résultats comme suit :

- bénéfice net de l'exercice 2014	€ 50 109 448
- report à nouveau de l'exercice précédent	€ 449

---

<b>Résultat à affecter</b>	<b>€ 50 109 897</b>
----------------------------	---------------------

---

- dotation à la réserve extraordinaire	€ 50 109 000
- report à nouveau	€ 897

---

<b>Résultat affecté</b>	<b>€ 50 109 897</b>
-------------------------	---------------------

---

Ce qui portera le total des fonds propres sociaux à 647 millions d'euros, les fonds propres consolidés s'élevant, quant à eux, à 653 millions d'euros.

Au cours de l'année 2014, un certain nombre d'opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance Souveraine du 5 mars 1985 ont été poursuivies :

- Opérations bancaires courantes et prestations de services réciproques avec des établissements ayant des administrateurs communs avec la Banque ;
- Prestations informatiques et administratives fournies à nos filiales la Compagnie Monégasque de Gestion, la SMEF et la CMB Asset Management SAM.

Au 31 décembre 2014, les effectifs du groupe s'établissent à 192 personnes.

Le Conseil d'Administration remercie vivement la Direction Générale et l'ensemble du personnel de la banque pour la qualité du travail, l'activité déployée et les résultats satisfaisants obtenus au cours de l'exercice écoulé. Il tient également à adresser tous ses remerciements à la clientèle pour sa fidélité à notre Maison.

Le Conseil d'Administration

# RAPPORT GÉNÉRAL

## DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2012, pour les exercices 2012, 2013 et 2014.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

• Le total du bilan s'élève à	<b>K€ 2 671 660</b>
• Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de	<b>K€ 50 109</b>

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2014, le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014, le compte de résultat de l'exercice, et l'annexe, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2014 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2014 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 10 avril 2015  
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
André Garino, Vanessa Tubino

# RAPPORT SPÉCIAL

## DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

---

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article 24 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2014 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

### *Opérations visées à l'Article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895*

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2014 vous est décrite dans le compte rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre Société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

### **Assemblée tenue au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis

- le 5 mai 2014, en assemblée générale ordinaire annuelle, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 10 avril 2015  
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
André Garino, Vanessa Tubino



# BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013

## avant affectation des résultats

en milliers d'Euros

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Caisse, Banques centrales	18 921	17 889
Créances sur les établissements de crédit	181 613	394 166
Opérations avec la clientèle	844 013	760 662
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 548 122	1 115 381
Actions et autres titres à revenu variable	33 536	28 734
Participations et autres titres détenus à long terme	48	25 642
Parts dans les entreprises liées	9 372	6 234
Immobilisations incorporelles	9 648	11 764
Immobilisations corporelles	17 115	18 247
Autres actifs	1 700	1 378
Comptes de régularisation	7 572	5 320
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 671 660</b>	<b>2 385 417</b>
Dettes envers les établissements de crédit	32 712	31 674
Opérations avec la clientèle	1 877 884	1 577 712
Dettes représentées par un titre	68 015	118 379
Autres passifs	14 487	27 885
Comptes de régularisation	12 359	13 242
Provisions	3 260	3 691
Fonds pour risques bancaires généraux	16 018	16 018
Capital souscrit	111 110	111 110
Primes d'émission	4 573	4 573
Réserves	481 133	436 056
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	50 109	45 077
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 671 660</b>	<b>2 385 417</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement	126 965	24 959
Engagements de garantie	13 923	30 341
Engagements sur titres	2 480	19 870
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
Engagements de financement	350 000	
Engagements de garantie	460	2 005
Engagements sur titres	336	65

# COMPTES DE RÉSULTAT AUX 31 DECEMBRE 2014 ET 2013

en milliers d'Euros

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
Intérêts et produits assimilés	32 416	28 948
Intérêts et charges assimilés	- 4 085	- 2 821
Revenus des titres à revenu variable	12 912	12 712
Commissions (produits)	37 328	29 176
Commissions (charges)	- 2 616	- 2 206
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	17 116	14 963
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	604	887
Autres produits d'exploitation bancaire	96	74
Autres charges d'exploitation bancaire	- 2 917	- 2 005
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>90 854</b>	<b>79 728</b>
Charges générales d'exploitation	- 34 967	-33 403
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles	- 6 225	- 5 009
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>49 662</b>	<b>41 316</b>
Coût du risque	407	3 017
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>50 069</b>	<b>44 333</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	476	984
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>50 545</b>	<b>45 317</b>
Résultat exceptionnel	- 436	- 240
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées		
<b>RESULTAT NET</b>	<b>50 109</b>	<b>45 077</b>

## VARIATION DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

en milliers d'Euros

	2014	2013	Variation	%
Emplois interbancaires	200 534	412 055	-211 521	-51,33 %
- <i>A vue</i>	195 534	310 539	-115 005	-37,03 %
- <i>A terme</i>	5 000	101 516	-96 516	-95,07 %
Emplois clientèle	844 013	760 662	83 351	10,96 %
- <i>Créances commerciales</i>				
- <i>Comptes ordinaires</i>	102 352	54 846	47 506	86,62 %
- <i>Autres concours</i>	741 661	705 816	35 845	5,08 %
Portefeuille titres	1 581 658	1 144 115	437 543	38,24 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 626 205</b>	<b>2 316 832</b>	<b>309 373</b>	<b>13,35 %</b>
Ressources interbancaires	32 712	31 674	1 038	3,28 %
- <i>A vue</i>	32 269	31 674	595	1,88 %
- <i>A terme</i>	443		443	0,00 %
Ressources clientèle	1 945 899	1 696 091	249 808	14,73 %
- <i>A vue</i>	1 792 076	1 457 393	334 683	22,96 %
- <i>A terme</i>	78 711	112 250	-33 539	-29,88 %
- <i>Comptes d'épargne à régime spécial</i>	7 097	8 069	-972	-12,05 %
- <i>Certificats de dépôts &amp; autres dettes sur titres</i>	68 015	118 379	-50 364	-42,54 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 978 611</b>	<b>1 727 765</b>	<b>250 846</b>	<b>14,52 %</b>

# ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES

en milliers d'Euros

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Fonds risques bancaires généraux	Résultat de l'exercice	<b>Total</b>
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	111 110	4 573	436 056		16 018	45 077	<b>612 834</b>
Affectation du bénéfice de l'exercice 2013			45 077			-45 077	
Bénéfice de l'exercice 2014						50 109	<b>50 109</b>
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	111 110	4 573	481 133		16 018	50 109	<b>662 943</b>
Affectation du bénéfice de l'exercice 2014			50 109			-50 109	
<b>Fonds propres après affectation au 31/12/2014</b>	111 110	4 573	531 242		16 018		<b>662 943</b>

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE

## clos le 31 décembre 2014

### 1. ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2014, la Banque disposait d'un capital de 111 110 000 d'euros constitué de 555 550 actions d'une valeur nominale de 200 euros, réparties de la manière suivante, les pourcentages étant arrondis :

Mediobanca	99,998 %	soit 555 537 actions
Administrateurs	0,002 %	soit 13 actions

### 2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes comptables et méthodes d'évaluation adoptés pour l'établissement des comptes sont conformes aux dispositions arrêtées par la Commission bancaire et aux règles prescrites par le règlement 2000-03 du 4 juillet 2000 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) modifié par le règlement 2004-16 du CRC du 23 novembre 2004 et par le règlement 2005-04 du CRC du 3 novembre 2005.

#### 2.1 Provisions pour créances douteuses

Les provisions pour créances douteuses sont constituées lorsqu'apparaît un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. Les provisions affectées à des encours spécifiques sont comptabilisées en déduction de l'actif conformément au Règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002. La Banque examine périodiquement la situation des différents dossiers et procède à l'ajustement des dotations en conséquence.

#### 2.2 Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés en compte de résultat, prorata temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont donc comptabilisées prorata temporis.

Les intérêts impayés font l'objet d'une provision si leur recouvrement paraît compromis, dans ce cas ils sont exclus du produit net bancaire.

#### 2.3 Produit du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent le résultat net des cessions de titres, obligations et actions. Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

Quant au revenu des obligations en portefeuille, il est comptabilisé prorata temporis.

#### 2.4 Résultats d'opérations sur devises

Les actifs et passifs ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont exprimés en euros aux cours de change ou parités fixes officiels en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

S'agissant des opérations de change à terme, elles sont comptabilisées au cours de change à terme à la date de clôture et le résultat financier est enregistré dans la rubrique "gains sur opérations financières".

#### 2.5 Résultats sur opérations d'échange de taux ou de devises

Ces opérations sont assimilées à des opérations de prêt ou d'emprunt, dans la même devise ou dans deux devises différentes.

Les montants perçus ou payés relatifs à ces opérations sont inclus dans le compte de résultat prorata temporis.

## **2.6 Opérations sur titres**

### *Titres de transaction*

En application des dispositions des Règlements n°2005-01 et n°2008-17 du Comité de la Réglementation Comptable, les titres de transaction sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme. Ils sont comptabilisés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition frais exclus, en incluant le cas échéant les intérêts courus. A chaque arrêté comptable, ils sont évalués à leur prix de marché. La différence entre la valeur d'acquisition et le prix de marché est portée au compte de résultat.

### *Titres de placement*

En application des dispositions des Règlements n°2005-01, n°2008-07 et n°2008-17 du Comité de la Réglementation Comptable, les titres de placement sont des titres acquis avec l'intention de les conserver à moyen ou long terme autres que les titres d'investissement (ou participation). Ils sont enregistrés à la date de leur acquisition à leur prix de revient. Les intérêts courus constatés lors de l'acquisition des titres sont, le cas échéant, constatés dans des comptes rattachés.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur à leur prix de remboursement, la différence est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres. Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est inférieur à leur prix de remboursement, la différence est portée en produits sur la durée de vie résiduelle des titres.

A chaque arrêté comptable, les moins values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable, corrigée des amortissements et reprises de différence, et le prix de marché font l'objet d'une dépréciation.

Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

### *Titres de participation*

Ils sont comptabilisés à leur coût historique. A la clôture de l'exercice, l'évaluation de ces titres se fait d'après "la valeur d'usage".

## **2.7 Provision pour retraites**

Les engagements couverts en matière de départ à la retraite sont évalués à fin décembre 2014 à 1,85 M€. Une partie de ces engagements est gérée auprès d'une compagnie d'assurance par voie de cotisation. L'autre partie complémentaire est couverte par une provision comptabilisée au passif d'un montant de 1,26 M€.

## **2.8 Fonds pour risques bancaires généraux**

Au 31 décembre 2014, un montant global de 16 M€ demeure affecté par prudence à la couverture de risques généraux inhérents aux opérations bancaires (Règlement CRBF 90-02).

## **2.9 Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient et sont amorties suivant le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation.

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée de dix ans. Ces fonds correspondent à l'acquisition de la succursale monégasque de ABN AMRO pour un montant de 8 millions d'euros en novembre 2006, et à l'acquisition des activités à Monaco de Capitalia Luxembourg pour un montant de 18,2 millions d'euros en mars 2008.

## **2.10 Hors bilan**

Les instruments financiers du hors bilan dans les engagements donnés ont essentiellement des objectifs de couverture de taux. Les produits ou les charges relatifs à ces instruments sont enregistrés prorata temporis dans le compte de résultat.

Dans les engagements reçus, figure une facilité de crédit renouvelable d'une durée initiale de 5 ans pour un montant total de 350 millions d'euros consentie par Mediobanca à la CMB. Au 31 décembre 2014, cette facilité n'est pas encore utilisée.

## 2.11 Charge fiscale

Pour l'exercice 2014, la banque n'entre pas dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices.

## 3. AUTRES INFORMATIONS

### 3.1 Immobilisations

Les immobilisations s'analysent comme suit au 31 décembre 2014 (exprimées en milliers d'euros) :

	31/12/13	Augmentations	Diminutions	31/12/14
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	7 494	1 984		9 478
Fonds commercial	26 000			26 000
Immobilisations corporelles	40 111	576		40 687
Acomptes sur immobilisations	93	458	-41	510
<b>Total des immobilisations brutes</b>	<b>73 698</b>	<b>3 018</b>	<b>-41</b>	<b>76 675</b>
<b>Amortissements</b>				
Immobilisations incorporelles	-5 114	-1 624		-6 738
Fonds Commercial	-15 616	-2 476		-18 092
Immobilisations corporelles	-21 957	-2 125		-24 082
<b>Total des amortissements</b>	<b>-42 687</b>	<b>-6 225</b>		<b>-48 912</b>
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-1 000			-1 000
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>30 011</b>	<b>-3 207</b>	<b>-41</b>	<b>26 763</b>

### 3.2 Titres de participation et filiales

Au 31 décembre 2014, les titres de filiales et de participation se décomposent ainsi (exprimés en milliers d'euros) :

	Capital social	% détenu	Coût d'acquisition	Résultat 2014	Compte courant & divers	Provisions	Valeur nette au 31/12/14
C.M.B. Asset Management	150	99,30 %	150	8	4 367		4 517
C.M.G.	600	99,89 %	592	7 326	2 029		2 621
S.M.E.F.	775	99,96 %	762	-1 119	830		1 592
Sociétés civiles immobilières et divers			48				48
Certificat d'association - F.G.D.R.			643				643

- La CMB Asset Management, Société Anonyme Monégasque : société destinée à gérer des fonds sous mandat de gestion.
- La CMG Compagnie Monégasque de Gestion, Société Anonyme Monégasque : cette filiale gère au 31 décembre 2014 vingt trois O.P.C., conformément à la législation en vigueur en Principauté ainsi qu'une SICAV de droit luxembourgeois.
- SMEF, Société Monégasque des Etudes Financières, Société Anonyme Monégasque : structure utilisée par la banque pour réaliser des opérations financières et le conseil aux particuliers et entreprises, ainsi que dans le domaine du financement de bateaux de plaisance.

### 3.3 Provisions pour risques en milliers d'Euros

	Solde au 31/12/2013	Dotations	Reprises	Utilisations	Variation de la provision en devises	Solde au 31/12/2014	Créances au 31/12/2013	% de couverture
<b>Provisions pour risques</b>								
Risques publics	736					736	736	100 %
Risques privés	3 750	107	-100	-380	4	3 381	6 733	50 %
Provisions pour risques & charges	3 691	32	-463			3 260		
<b>TOTAL</b>	<b>8 177</b>	<b>139</b>	<b>-563</b>	<b>-380</b>	<b>4</b>	<b>7 377</b>	<b>7 469</b>	

### 3.4 Titres de transaction et de placement en milliers d'Euros

	2014			2013		
	Placement	Transaction	Total portefeuille	Placement	Transaction	Total portefeuille
<b>OBLIGATIONS</b>						
Etats	72 767	331 446	404 213	73 367	271 488	344 855
Administrations centrales	16 336	150 636	167 002	33 456	45 561	79 017
Collectivités territoriales		51 829	51 829			
Banques multilatérales de développement		65 789	65 789	5 991	31 744	37 735
Etablissements de crédits	247 430	172 128	419 558	349 597	183 461	533 058
Autres agents financiers	175 788	109 786	285 574	5 292	75 410	80 702
Autres agents non financiers	22 265	131 892	154 157		40 014	40 014
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>534 616</b>	<b>1 013 506</b>	<b>1 548 122</b>	<b>467 703</b>	<b>647 678</b>	<b>1 115 381</b>
<b>ACTIONS &amp; AUTRES</b>						
Actions, FCP, SICAV	31 326	2 210	33 536	28 734		28 734
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>31 326</b>	<b>2 210</b>	<b>33 536</b>	<b>28 734</b>		<b>28 734</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>565 942</b>	<b>1 015 716</b>	<b>1 581 658</b>	<b>496 437</b>	<b>647 678</b>	<b>1 144 115</b>
<i>Dont provisions pour dépréciation</i>		-11 095			-8 297	
<i>Pour information + value latente (non comptabilisée)</i>		6 897			7 367	
Ventilation des Titres par Type de Valeurs Mobilières	2014	2013	Ventilation des Titres de Transaction	2014	2013	
Obligations à taux fixe	1 468 208	979 922	Négociables sur un marché actif	2 210		
Obligations à taux variable	79 914	135 459	Autres	1 013 506	647 678	
Actions, Warrants, Autres	33 536	28 734				
<b>TOTAL</b>	<b>1 581 658</b>	<b>1 144 115</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 015 716</b>	<b>647 678</b>	

### 3.5 Répartition du bilan en milliers d'Euros

	Devises	Euros	Total ctv Euros
Opérations de trésorerie et interbancaires	63 830	136 704	200 534
Opérations avec la clientèle	99 655	744 358	844 013
Comptes de régularisation	14	7 558	7 572
Autres actifs		1 700	1 700
Portefeuilles titres et participations	426 686	1 164 392	1 591 078
Immobilisations		26 763	26 763
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>590 185</b>	<b>2 081 475</b>	<b>2 671 660</b>
Opérations de trésorerie et interbancaires	184	32 528	32 712
Opérations avec la clientèle	723 545	1 154 339	1 877 884
Comptes de régularisation et provisions pour risques et charges	6	15 613	15 619
Dettes représentées par un titre	2 758	65 257	68 015
Autres passifs	4 739	9 748	14 487
Capitaux propres		662 943	662 943
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>731 232</b>	<b>1 940 428</b>	<b>2 671 660</b>

### 3.6 Engagements à terme en milliers d'Euros

	2014	2013
Opérations en devises :		
- Devises à recevoir	1 766 806	1 790 965
- Devises à livrer	1 763 280	1 790 672
Engagements sur instruments financiers à terme de gré à gré :		
- Opérations de taux d'intérêts (couverture)	7 663	7 713
- Opérations de cours de change (couverture)	32 688	60 402

### 3.7 Titres à livrer et à recevoir en milliers d'Euros

	Titres à livrer	Titres à recevoir
Titres à livrer/recevoir	2 480	336
<b>TOTAL</b>	<b>2 480</b>	<b>336</b>

### 3.8 Ventilation selon la durée résiduelle en milliers d'Euros

	Durée <= 3 mois	3 mois < Durée <= 1 an	1 an < Durée <= 5 ans	Durée > 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	195 700			
Créances rattachées	14			
Créances sur la clientèle	140 438	211 613	270 853	217 548
Créances rattachées	3 561			
Obligations	980 278	130 736	437 106	2
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 319 911</b>	<b>342 349</b>	<b>707 959</b>	<b>217 550</b>

	Durée <= 3 mois	3 mois < Durée <= 1 an	1 an < Durée <= 5 ans	Durée > 5 ans
Dettes envers les établissements de crédit	32 269			
Dettes rattachées	443			
Comptes créditeurs de la clientèle	1 850 063	27 689		
Dettes rattachées	132			
Dettes représentées par un titre	38 059	20 000	9 500	
Dettes rattachées	456			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 921 422</b>	<b>47 689</b>	<b>9 500</b>	

<b>Hors bilan</b>	Durée <= 1 an	1 an < Durée <= 5 ans	Durée > 5 ans
Engagements de financement	120 536	3 701	2 728
Engagements de garantie	10 648	2 263	1 012
Engagements sur titres	549	1 931	
<b>Engagements donnés</b>	<b>131 733</b>	<b>7 895</b>	<b>3 740</b>
Engagements de financement		350 000	
Engagements de garantie	460		
Engagements sur titres	336		
<b>Engagements reçus</b>	<b>796</b>	<b>350 000</b>	

### 3.9 Actifs grévés

Les actifs grévés correspondent aux garanties fournies en tant que condition d'accès au service dans des systèmes de compensation auprès d'autres établissements à hauteur du montant requis par la chambre de compensation d'opérations sur produits dérivés. Ceux-ci se détaillent comme suit (exprimés en milliers d'Euros) :

	2014
Créances sur les établissements de crédit	<b>16 502</b>
Par devises : Eur	2 600
USD	6 731
CHF	11 561
Portefeuille de placement - Obligation souveraine à taux fixe	<b>20 816</b>
<b>TOTAL ACTIFS GRÉVÉS</b>	<b>37 318</b>

### 3.10 Créances, dettes et comptes de régularisation inclus dans les postes du bilan en milliers d'Euros

	2014	2013
<b>Créances rattachées</b>	<b>8 354</b>	<b>9 186</b>
Créances sur les établissements de crédit	14	32
Créances sur la clientèle	3 561	4 908
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 779	4 246
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>7 572</b>	<b>5 320</b>
Engagements sur instruments financiers à terme	44	8
Charges constatées d'avance	330	529
Produits à recevoir	4 006	3 549
Divers	3 192	1 234
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>15 926</b>	<b>14 506</b>

	2014	2013
<b>Dettes rattachées</b>	<b>1 031</b>	<b>677</b>
Dettes sur les établissements de crédit	443	2
Dettes sur la clientèle	132	186
Dettes représentées par un titre	456	489
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>12 359</b>	<b>13 242</b>
Engagements sur instruments financiers à terme	140	139
Produits constatés d'avance	25	20
Charges à payer	11 021	10 261
Divers	1 173	2 822
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>13 390</b>	<b>13 919</b>

### 3.11 Effectif total

	2014	2013
Cadres	113	115
Gradés	63	64
Employés	15	11
<b>TOTAL</b>	<b>191</b>	<b>190</b>

### 3.12 Ventilation des produits et charges en milliers d'Euros

	Charges	Produits
<b>Intérêts</b>		
Etablissement de crédits	-1 214	278
Clientèle	-2 871	15 994
Obligations		16 144
<b>Sous-total</b>	<b>-4 085</b>	<b>32 416</b>
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>		
Titres de participation		12 912
<b>Sous-total</b>		<b>12 912</b>
<b>Commissions</b>		
Opérations clientèle	-295	14 067
Opérations sur titres	-2 321	23 261
<b>Sous-total</b>	<b>-2 616</b>	<b>37 328</b>
<b>Portefeuille de négociation</b>		
Opérations de change		4 343
Opérations sur titres		12 773
<b>Sous-total</b>		<b>17 116</b>
<b>Portefeuille de placement</b>		
Plus et moins values nettes		3 583
Mouvements nets des provisions	-2 979	
<b>Sous-total</b>	<b>-2 979</b>	<b>3 583</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>		
Frais de personnel		
- Rémunération	-17 701	
- Charges sociales	-6 316	
Frais administratifs	-10 950	
<b>Sous-total</b>	<b>-34 967</b>	

# RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2015

## Première Résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et le compte de résultats ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

## Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des bénéfices telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration :

- bénéfice net de l'exercice 2014	€ 50 109 448
- report à nouveau de l'exercice précédent	€ 449

<b>Résultat à affecter</b>	<b>€ 50 109 897</b>
----------------------------	---------------------

- dotation à la réserve extraordinaire	€ 50 109 000
- report à nouveau	€ 897

<b>Résultat affecté</b>	<b>€ 50 109 897</b>
-------------------------	---------------------

## Troisième Résolution

L'Assemblée Générale approuve le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes fixé par le Conseil d'Administration tels que ceux-ci figurent dans les frais et charges de l'exercice.

## Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et du rapport du Conseil d'Administration sur les conventions prévues par l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, prend acte des opérations intervenues entre la Société et ses Administrateurs.

## Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale autorise les Administrateurs à conclure des opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, sous réserve d'en rendre compte à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

## Sixième Résolution

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, par décision du conseil d'administration du 11 juillet 2014, de Monsieur Italo Pellegrino en qualité d'administrateur, avec effet au 1er août 2014, son mandat venant à expiration avec la présente Assemblée.

## Septième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2014. Quitus entier et définitif est donné à M. Alberto Rosati, Administrateur ayant démissionné avec effet au 31 juillet 2014. Quitus entier et définitif sera donné à S.E. Mme Evelyne Genta et M. Aldo Civaschi, qui cessent leurs fonctions d'Administrateur ce jour, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes du présent exercice.

## **Huitième Résolution**

L'Assemblée Générale ayant constaté que le mandat de tous les Administrateurs venait à expiration avec la présente Assemblée décide de renouveler pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017, les mandats des Administrateurs dont les noms suivent :

- Mme Sveva SEVERI
- Francesco CARLONI
- Etienne FRANZI
- S.E. M. Claude GIORDAN
- Michel-Yves MOUROU
- Italo PELLEGRINO
- Giampiero PESENTI
- Werner PEYER
- Giuseppe SABATO
- Francesco Saverio VINCI
- Marco VITTORELLI

Et de nommer également aux fonctions d'Administrateur :

- S.E. M. José BADIA

Madame Sveva SEVERI, S.E. M. José BADIA et MM. Francesco CARLONI, Etienne FRANZI, S.E. M. Claude GIORDAN, Michel-Yves MOUROU, Italo PELLEGRINO, Giampiero PESENTI, Werner PEYER, Giuseppe SABATO, Francesco Saverio VINCI, Marco VITTORELLI ont d'ores et déjà déclaré, chacun pour leur part, accepter leur renouvellement ou leur désignation au mandat d'administrateur et satisfaire aux règles légales relatives au cumul des mandats d'administrateur.

## **Neuvième Résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat des Commissaires aux comptes venait à expiration avec la présente Assemblée, nomme pour les trois prochains exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017, Monsieur André Garino et Madame Delphine Brych en qualité de commissaires aux comptes titulaires ainsi que Mesdames Bettina Ragazzoni et Vanessa Tubino en qualité de commissaires aux comptes suppléants.

Avant de mettre aux voix cette Neuvième Résolution, le Président précise que, sollicitée par ses soins, conformément au Code monétaire et financier, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a émis un avis favorable à la désignation des commissaires aux comptes susmentionnés.

# BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013

## après affectation des résultats

en milliers d'Euros

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Caisse, Banques centrales	18 921	17 889
Créances sur les établissements de crédit	181 613	394 166
Opérations avec la clientèle	844 013	760 662
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 548 122	1 115 381
Actions et autres titres à revenu variable	33 536	28 734
Participations et autres titres détenus à long terme	48	25 642
Parts dans les entreprises liées	9 372	6 234
Immobilisations incorporelles	9 648	11 764
Immobilisations corporelles	17 115	18 247
Autres actifs	1 700	1 378
Comptes de régularisation	7 572	5 320
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 671 660</b>	<b>2 385 417</b>
Dettes envers les établissements de crédit	32 712	31 674
Opérations avec la clientèle	1 877 884	1 577 712
Dettes représentées par un titre	68 015	118 379
Autres passifs	14 487	27 885
Comptes de régularisation	12 359	13 242
Provisions	3 260	3 691
Fonds pour risques bancaires généraux	16 018	16 018
Capital souscrit	111 110	111 110
Primes d'émission	4 573	4 573
Réserves	531 242	481 133
Report à nouveau		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 671 660</b>	<b>2 385 417</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement	126 965	24 959
Engagements de garantie	13 923	30 341
Engagements sur titres	2 480	19 870
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
Engagements de financement	350 000	
Engagements de garantie	460	2 005
Engagements sur titres	336	65

# BILANS CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013

## avant affectation des résultats

en milliers d'Euros

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Caisse, Banques centrales	18 921	17 889
Créances sur les établissements de crédit	181 613	394 166
Opérations avec la clientèle	844 013	760 651
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 548 521	1 115 790
Actions et autres titres à revenu variable	33 536	28 734
Participations et autres titres détenus à long terme	48	25 642
Parts dans les entreprises liées	643	643
Immobilisations incorporelles	9 648	11 764
Immobilisations corporelles	17 116	18 248
Autres actifs	1 918	1 785
Comptes de régularisation	11 340	12 951
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2 667 317</b>	<b>2 388 263</b>
Dettes envers les établissements de crédit	32 712	31 674
Opérations avec la clientèle	1 865 332	1 565 806
Dettes représentées par un titre	68 015	118 379
Autres passifs	14 517	27 928
Comptes de régularisation	14 561	15 299
Provisions	3 260	3 691
Fonds pour risques bancaires généraux	16 018	16 018
Capital souscrit	111 110	111 110
Primes d'émission	4 573	4 573
Réserves consolidées - Part du groupe	493 785	449 532
Ecarts de réévaluation / Ecarts de conversion		
Résultat de l'exercice	43 434	44 253
Résultat de l'exercice - Part du groupe	43 434	44 253
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2 667 317</b>	<b>2 388 263</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Engagements de financement	126 965	24 959
Engagements de garantie	13 923	30 341
Engagements sur titres	2 480	19 870
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>		
Engagements de financement	350 000	
Engagements de garantie	460	2 005
Engagements sur titres	336	65

# COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

aux 31 décembre 2014 et 2013

en milliers d'Euros

	2014	2013
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
Intérêts et produits assimilés	32 418	28 819
Intérêts et charges assimilés	-4 085	-2 821
Revenus des titres à revenu variable	12	12
Commissions (produits)	50 580	46 998
Commissions (charges)	-2 616	-2 206
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	17 116	14 963
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	604	887
Autres produits d'exploitation bancaire	14	47
Autres charges d'exploitation bancaire	-4 757	-2 847
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>89 286</b>	<b>83 852</b>
Charges générales d'exploitation	-40 069	-37 769
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations et incorporelles	-6 225	-5 808
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>42 992</b>	<b>40 275</b>
Coût du risque	406	3 017
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>43 398</b>	<b>43 292</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	476	984
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>43 874</b>	<b>44 276</b>
Résultat exceptionnel	-436	-19
Impôt sur les bénéfices		-4
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées	-4	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>43 434</b>	<b>44 253</b>
Part du groupe	43 434	44 253
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	<b>0,08</b>	<b>0,08</b>
<b>RESULTAT DILUE PAR ACTION</b>	<b>0,08</b>	<b>0,08</b>

## ÉVOLUTION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'Euros

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées et report à nouveau	Fonds risques bancaires généraux	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>111 110</b>	<b>4 573</b>	<b>449 532</b>	<b>16 018</b>	<b>44 253</b>	<b>625 486</b>
Affectation de l'exercice 2013			44 253		-44 253	
Bénéfice de l'exercice 2014					43 434	43 434
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	<b>111 110</b>	<b>4 573</b>	<b>493 785</b>	<b>16 018</b>	<b>43 434</b>	<b>668 920</b>

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Les comptes consolidés du groupe CMB sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux établissements de crédit.

## **Règles d'établissement des comptes consolidés**

Le groupe applique le règlement N° 2000-04 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

## **Méthodes de consolidation**

- Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires et financières ou relève d'activités connexes telles que les sociétés immobilières et de services.

Le groupe possède le contrôle exclusif par la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans les entreprises consolidées suivantes : CMG, CMB Asset Management, SMEF (Cf. les pourcentages indiqués au tableau 3.2 "Participations et filiales" des comptes sociaux).

Les autres participations n'entrent pas dans le périmètre des comptes consolidés car la CMB n'exerce pas une influence notable sur leur activité.

## **Règles de consolidation**

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

## **Principes comptables et méthodes d'évaluation**

Nous renvoyons aux développements figurant dans les notes annexes aux comptes sociaux (2- alinéas 2.1 à 2.11).

## AUTRES INFORMATIONS

### a) Immobilisations consolidées en milliers d'Euros

	31/12/13	Augmentations	Diminutions	31/12/14
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	33 599	1 984		35 583
Immobilisations corporelles	40 165	575		40 740
Acomptes sur immobilisations	94	459	-41	512
<b>Total des immobilisations brutes</b>	<b>73 858</b>	<b>3 018</b>	<b>-41</b>	<b>76 835</b>
<b>Amortissements</b>				
Immobilisations incorporelles	-20 835	-4 100		-24 935
Immobilisations corporelles	-22 011	-2 125		-24 136
<b>Total des amortissements</b>	<b>-42 846</b>	<b>-6 225</b>		<b>-49 071</b>
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-1 000			-1 000
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>30 012</b>	<b>-3 207</b>	<b>-41</b>	<b>26 764</b>

### b) Provisions pour risques consolidés en milliers d'Euros

	Solde au 31/12/13	Dotations	Reprises	Utilisations	Variation de la provision en devises	Solde au 31/12/14	Créances au 31/12/14	% de couverture
<b>Provisions pour risques</b>								
Risques publics	736					736	736	100 %
Risques privés	3 750	107	-100	-380	4	3 381	6 733	50 %
Provisions pour risques & charges	3 691	32	-463			3 260		
<b>TOTAL</b>	<b>8 177</b>	<b>139</b>	<b>-563</b>	<b>-380</b>	<b>4</b>	<b>7 377</b>	<b>7 469</b>	

### c) Créances, dettes rattachées et comptes de régularisation consolidés inclus dans les postes de bilan en milliers d'Euros

	2014	2013
<b>Créances rattachées</b>	<b>8 354</b>	<b>9 195</b>
Créances sur les établissements de crédit	14	32
Créances sur la clientèle	3 561	4 908
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 779	4 255
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>11 340</b>	<b>12 951</b>
Engagements sur instruments financiers à terme	44	8
Charges constatées d'avance	371	571
Produits à recevoir	7 733	11 138
Divers	3 192	1 234
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>19 694</b>	<b>22 146</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>1 031</b>	<b>677</b>
Dettes sur les établissements de crédit	443	2
Dettes sur la clientèle	132	186
Dettes représentées par un titre	456	489
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>14 561</b>	<b>15 299</b>
Engagements sur instruments financiers à terme	140	139
Produits constatés d'avance	25	544
Charges à payer	13 224	11 784
Divers	1 172	2 832
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>15 592</b>	<b>15 976</b>

d) Ventilation des produits et des charges en milliers d'Euros

	Charges	Produits
<b>Intérêts</b>		
Etablissement de crédits	-1 214	276
Clientèle	-2 871	15 994
Obligations		16 148
<b>Sous-total</b>	<b>-4 085</b>	<b>32 418</b>
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>		
Titres de participation		12
<b>Sous-total</b>		<b>12</b>
<b>Commissions</b>		
Opérations clientèle	-295	14 569
Opérations sur titres	-2 321	36 011
<b>Sous-total</b>	<b>-2 616</b>	<b>50 580</b>
<b>Portefeuille de négociation</b>		
Opérations de change		4 343
Opérations sur titres		12 773
<b>Sous-total</b>		<b>17 116</b>
<b>Portefeuille de placement</b>		
Plus et moins values nettes		3 583
Mouvements nets des provisions	-2 979	
<b>Sous-total</b>	<b>-2 979</b>	<b>3 583</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>		
Frais de personnel		
- Rémunération	-20 658	
- Charges sociales	-6 506	
Frais administratifs	-12 905	
<b>Sous-total</b>	<b>-40 069</b>	

# RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Compagnie Monégasque de Banque relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste, également, à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés reflètent d'une manière sincère et régulière le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport du Conseil d'Administration. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Monaco, le 10 avril 2015  
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
André Garino, Vanessa Tubino



# COMPAGNIE MONÉGASQUE DE BANQUE

---

## PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Siège social  
23, avenue de la Costa  
98000 Monaco  
Tél : +377 93 15 77 77  
Fax : +377 93 25 08 69  
Email : [cmb@cmb.mc](mailto:cmb@cmb.mc)

Agence Grimaldi  
4, rue Grimaldi  
98000 Monaco  
Tél : +377 93 15 77 77  
Fax : +377 93 30 08 74  
Email : [cmb@cmb.mc](mailto:cmb@cmb.mc)



La CMB remercie  
Monsieur Rainier Boisson,  
architecte D.P.L.G. du Lycée Hôtelier de Monaco.



**CMB**

Compagnie Monégasque  
de Banque

23, avenue de la Costa 98000 Monaco  
Tél : +377 93 15 77 77 - Fax : +377 93 25 08 69  
Email : [cmb@cmb.mc](mailto:cmb@cmb.mc) - Web : [www.cmb.mc](http://www.cmb.mc)